

☀️ Faits saillants du rapport: 🌍 🚲

Portrait et potentiel du vélo à
assistance électrique au Québec:
résultats et recommandations
issus de l'expérience Vélovolt



Équiterre^o

Association
CGD
DU QUÉBEC

Québec 

Portrait et potentiel du vélo à assistance électrique au Québec: résultats et recommandations issus de l'expérience Vélovolt

L'équipe de Vélovolt révèle son rapport qui analyse les avantages des VAE, examine le potentiel de transfert modal de l'automobile vers le VAE, présente les résultats de la campagne Vélovolt et formule des recommandations pour encourager la pratique du VAE au Québec.

État des lieux



Une alternative à l'auto-solo

Le déploiement des VAE pour contrer l'expansion du parc automobile au Québec se révèle crucial, alors que le nombre de véhicules a augmenté de 57 % entre 1990 et 2021, dépassant nettement la croissance démographique de 23 %. Malgré une hausse constante du nombre de véhicules par ménage et une tendance vers des véhicules plus gros, les VAE offrent une alternative prometteuse, notamment pour les trajets domicile-travail.

Whitmore et Pineau, 2024 ; Lavolette, 2020



VAE versus vélo standard

Plus loin, plus vite

Le VAE est en moyenne 21% plus rapide que le vélo standard et permet de parcourir des distances 9% à 22% plus longues.

Berntsen et al., 2017 ; Fishman et Cherry, 2016

Près de

25%

Dans le Grand Montréal, entre 17,5 % et 24,7 % des déplacements en automobile peuvent être transférés vers le VAE.

Les atouts du VAE



Moins de GES et de ressources naturelles

Dans son cycle de vie, un VAE émet entre 90 et 96 % moins de CO₂ par km qu'un véhicule à essence, tandis que sa batterie contient 400 fois moins de lithium que celle d'un véhicule électrique.

ADEME, 2022; Blondel et al., 2011; Weiss et al., 2015; Riofrancos et al., 2023



Amélioration de la santé physique

La pratique du VAE permet de couvrir jusqu'à 60 % du temps recommandé d'activité physique et d'améliorer jusqu'à 10 % la condition physique chez une personne, en plus de réduire le risque de maladies chroniques et de mortalité.

Berjisian et Bigazzi, 2019 ; Bourne, 2018; Erikssen et al., 1998 ; Yonocha et Mawdsley, 2022



Économies et création d'emplois

Remplacer l'automobile par un combo VAE-transport en commun peut faire économiser à un ménage jusqu'à 7 146 \$ par an. Alors que chaque km à vélo rapporte 0,18 \$ pour la société, chaque km en automobile coûte 0,16 \$. De plus, la construction de voies cyclables génère 47 % plus d'emplois qu'une route sans piste cyclable.

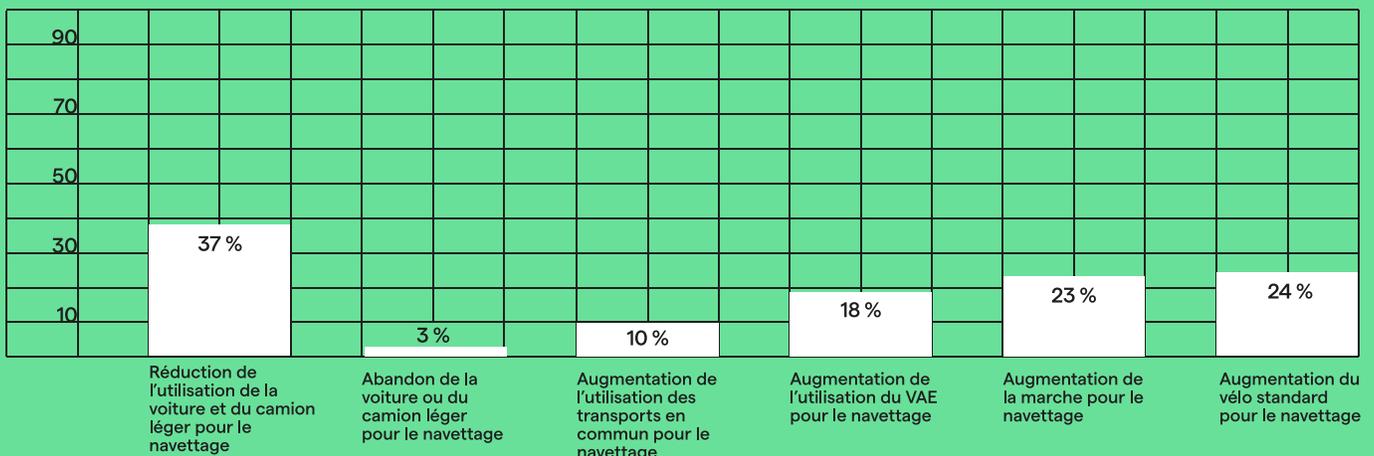
Équiterre, 2023 ; Yonocha et Mawdsley, 2022 ; Vélo Québec, 2021



Expérience Vélovolt en chiffres



Impacts des essais Vélovolt sur les habitudes de déplacement des participant(e)s



Source : Rapport d'analyse des sondages post-1 an

Top 5 des incitatifs les plus populaires pour favoriser la pratique du VAE selon les participant(e)s :

- ✓ Le remboursement kilométrique
- ✓ Les stationnements sécurisés
- ✓ La subvention à l'achat
- ✓ L'augmentation du nombre d'infrastructures cyclables et de leur connectivité
- ✓ L'amélioration du revêtement de la chaussée

Recommandations pour encourager la pratique du VAE

Après l'expérience Vélovolt, nos recherches, les discussions en comités régionaux et nos consultations d'experts, Équiterre recommande fortement aux décideurs, planificateurs de transport et d'aménagement, ainsi qu'aux organisations en général d'intégrer le VAE dans le mix de transports et de favoriser son adoption.

Développer les services de VAE en libre-service, de location longue durée et de mise en commun de parcs de vélos



- Augmenter le nombre de vélos en libre-service et leur accessibilité
- Proposer des services de vélos en libre-service tout au long de l'année
- Soutenir les initiatives citoyennes de partage de vélos et VAE
- Favoriser l'émergence d'une économie sociale et locale de location longue durée de VAE
- Mettre en place des parcs de VAE de location à longue durée par les sociétés de transport en commun



Favoriser la pratique du VAE par les organisations

- Établir un programme de location de vélos longue durée pour les organisations
- Instaurer une indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo
- Augmenter les aménagements à destination dans les organisations



Mettre en place des incitatifs financiers visant l'achat et la location de VAE et la conversion de vélos

- Offrir une subvention pour le remplacement d'un véhicule à combustion par un VAE (système de redevance-remise)
- Offrir une subvention pour la location longue-durée de VAE
- Offrir une subvention pour la conversion électrique d'un vélo standard



Aménager le territoire et les espaces publics pour favoriser la pratique du VAE

- Développer les réseaux cyclables inter et intra municipaux
- Assurer l'entretien des réseaux cyclables toute l'année
- Augmenter le nombre de stationnements sécurisés dans les espaces publics



Encourager les déplacements intermodaux

- Favoriser davantage le transport de vélos et VAE dans les transports collectifs
- Intégrer des installations pour les vélos dès la conception des stations de transport en commun et en augmenter le nombre
- Implanter une offre tarifaire intégrée pour divers modes de transport



Réglementer, réparer et gérer la fin de vie des VAE

- Définir le VAE dans le Code de la sécurité routière
- Interdire la vente de VAE avec des batteries non certifiées et leur présence dans le transport en commun
- Faciliter l'accès à la réparation des VAE
- Encadrer la gestion de fin de vie des batteries de VAE



Communiquer, informer, sensibiliser et rendre le vélo désirable

- Encourager les individus à adopter le vélo par des campagnes de promotion et sensibilisation
- Démystifier le vélo en démontant les préjugés de la pratique
- Souligner les co-bénéfices sociaux, écologiques et économiques, notamment par rapport à l'automobile, pour accélérer le transfert modal

Pour plus d'informations sur nos recommandations et découvrir des exemples d'initiatives dont le Québec pourrait s'inspirer, consultez notre [rapport complet](#).

Cette campagne est menée conjointement avec la participation de l'Association des Centres de gestion des déplacements du Québec (ACGDQ). Vélovolt bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec tirée du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

